



N^o 069

Le 4 avril 1990

L'EUROPE 1992

EXPORTATION DE PRODUITS POUR SOINS DE SANTE

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui qu'un colloque intitulé "L'Europe de 1992 et les entreprises commerciales canadiennes - Le contrôle de la qualité des soins de santé" se tiendra à Ottawa le lundi 9 avril 1990. Ce colloque fait partie d'une série de conférences sur l'Europe de 1992, parrainées par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC).

La conférence d'une journée, qui s'adresse aux chefs d'entreprises, traitera principalement de la portée des règlements de la Communauté européenne (CE), notamment en ce qui concerne les normes et les procédés d'enregistrement auxquels doivent se conformer les sociétés canadiennes de soins de santé qui désirent exporter des appareils médicaux au sein de la CE.

M. Crosbie a souligné que l'Europe est l'un des principaux marchés que vise la stratégie d'exportation du Canada, qui s'intitule "Horizon le Monde".

"En accédant au Marché commun européen, le secteur du génie médical canadien sera en mesure de se réaliser pleinement et ainsi devenir concurrentiel à l'échelle mondiale. Cependant, il devra faire face à de nombreux défis que le colloque se propose de traiter en apportant différentes façons de les relever", a déclaré M. Crosbie.

.../2